

Techno Duty**CODE: 32201120****1 IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ / ENTREPRISE**

Nom commercial : Techno Duty
Type de produit : Poudre.
Usage : Réservé à un usage professionnel.
Identification de la société : Ecover Belgium NV
Industrieweg 3
2390 Malle Belgium
Téléphone : +32 (0)3 309 25 00
Fax : +32 (0)3 311 72 70
N° de téléphone en cas d'urgence : +32 (0)70 245 245 (Antipoison Centre Belgium)
Responsable de la mise sur le marché : Voir adresse ci-dessus.

2 COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substance / Préparation : Préparation.
Composants : Ce produit est dangereux.
Composition : Règlement (CE) N°. 648/2004 du 31 mars 2004 relatif aux détergents:
< 5% : - Tensioactifs amphotères - Tensioactifs non ioniques
5% - 15% : - Tensioactifs anioniques - Agents de blanchiment oxygénés
Parfums - Enzymes

Nom de la substance	Contenance	No CAS	No CE	Numéro index	Classification
Carbonate de sodium	: Entre 10 et 100 %	497-19-8	207-838-8	011-005-00-2	Xi; R36
Zéolite	: Entre 10 et 100 %	1318-02-1	215-283-8	----	
Percarbonate de sodium	: Entre 1 et 10 %	15630-89-4	239-707-6	----	O; R8 Xn; R22 Xi; R41
Métasilicate de disodium	: Entre 1 et 10 %	6834-92-0	229-912-9	014-010-00-8	C; R34 Xi; R37
Métasilicate de sodium, pentahydrate	: Entre 1 et 10 %	10213-79-3	229-912-9	----	C; R34 Xi; R37
Sulfate d'alcool gras C12-18	: Entre 1 et 10 %	68955-19-1	273-257-1	----	Xi; R38-41
Ester Méthylrique de Colza Ethoxylé	: Entre 1 et 10 %	158318-69-5	----	----	Xi; R36
Sulfate d'alcool gras C16-18	: Entre 1 et 10 %	68955-20-4	273-258-7	----	Xi; R36
Parfum	: Entre 0,01 et 0,1 %	----	----	----	Xn; 68 R43 N; R51-53
Subtilisine	: Entre 0,01 et 0,1 %	9014-01-1	232-752-2	647-012-00-8	Xi; R36/38 R42

INCI : SODIUM CARBONATE
ZEOLITE
SODIUM CARBONATE PEROXIDE
SODIUM METASILICATE
Sodium metasilicate, pentahydrate
SODIUM C12-18 ALKYL SULFATE
Fatty acid methyl esters ethoxylates
SODIUM CETEARYL SULFATE
PARFUM
Subtilisin

3 IDENTIFICATION DES DANGERS

Identification des dangers : Selon la Directive pour les préparations 1999/45/CEE le produit est classifié comme:
Corrosif.
Phrases relatives aux dangers : R34 : Provoque des brûlures.
- Inhalation : Le produit doit être nettoyé rapidement, faute de quoi il peut libérer des substances contenant des enzymes pouvant provoquer une sensibilisation.

Techno Duty**CODE: 32201120****3 IDENTIFICATION DES DANGERS (suite)**

- En cas d'exposition prolongée :
Essoufflement.
Toux.
Gorge douloureuse.
- Contact avec la peau : Corrosif.
Rougeurs, douleur.
- Contact avec les yeux : Corrosif.
Rougeurs, douleur.
Diminution de l'acuité visuelle.
- Ingestion : Nausées.
Douleurs abdominales.
Diarrhée.
Vomissement.

4 PREMIERS SECOURS

- Inhalation : Sortir à l'air frais, rester au repos en position à demi assis. Consulter un médecin.
- Contact avec la peau : Rincer soigneusement la zone concernée à l'eau pour enlever le produit concentré.
Enlever les vêtements souillés.
Appeler un médecin.
- Contact avec les yeux : Rincer immédiatement et pendant au moins 15 minutes avec de l'eau en abondance (bien rincer sous les paupières et, si possible, après avoir enlevé les lentilles) et transporter chez un oculiste.
- Ingestion : Rincer la bouche et ne pas faire vomir. Faire boire volontairement 2 verres d'eau à la victime.
- A l'intention du médecin : Consulter immédiatement un médecin.
- Équipement sur le lieu de travail : Aucune recommandation particulière.
Des rince-œil de secours et des douches de sécurité doivent être installés au voisinage de tout endroit où il y a risque d'exposition.

5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Risques spécifiques : Aucun(e).
- Moyens d'extinction
- Agents d'extinction appropriés : Tous les agents d'extinction sont utilisables.
- Agents d'extinction non appropriés : Contient un percarbonate oxydant qui peut libérer de l'oxygène en cas d'activation.
Éviter toute projection d'eau sur le produit sec.
- Protection contre l'incendie : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.
- Procédures spéciales : Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques.

6 MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

- Précautions individuelles : Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.
Porter un équipement de protection adéquat.
Voir Rubrique 8.
- Précautions pour l'environnement : Éviter le rejet dans l'environnement.
Éviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.
- Méthodes de nettoyage : Nettoyer rapidement la poudre libérée.

Récupérer les résidus de poudre utilisables dans un récipient refermable et propre afin de les réutiliser. Récupérer la poudre contaminée (à éliminer avec les déchets chimiques) et nettoyer les traces avec de l'eau et un aspirateur poussière/eau.

Techno Duty**CODE: 32201120****6 MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE (suite)****7 MANIPULATION ET STOCKAGE**

- Protection contre l'incendie** : Non considéré comme comportant un risque d'incendie/explosion dans des conditions normales d'utilisation.
- Stockage** : Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé.
Ne pas conserver dans un métal sensible à la corrosion.
Éviter le contact avec l'humidité.
- Manipulation** : Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

8 CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

- Protection individuelle**
- **Protection de la peau** : Porter des gants étanches en cas de contact fréquent avec du produit non dilué. En cas de dispersion accidentelle, porter des gants imperméables et une tenue protégeant contre les bases pour recueillir rapidement le produit.
 - **Protection des yeux** : Aucun(es) dans des conditions normales.
Porter des lunettes de protection chimique pour recueillir le produit libéré accidentellement.
 - **Protection respiratoire** : Aucun(es) dans des conditions normales.
Veiller à une ventilation suffisante et porter un masque à poussière P2 pour recueillir rapidement le produit répandu accidentellement.
- Protection de l'environnement : voir § 6**
- Limites d'exposition professionnelle** : Zéolite : MAC [mg/m³] : 6
Subtilisine : TLV - ACGIH [mg/m³] : 0,00006

9 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

- Etat physique à 20 °C** : Poudre.
- Couleur** : Blanc(he).
- Odeur** : Odour des fleurs.
- pH (produit concentré)** : 1% 11,25
- Densité** : 0.8 kg/l
- Viscosité** : Aucune donnée disponible.
- Solubilité dans l'eau** : Bonne.
- Point d'éclair [°C]** : > 100
- Composés organiques volatils (%)** : 0,08
- Limites d'explosivité** : Aucun(e).
- Propriétés oxydantes** : Ce produit contient du percarbonate de soude oxydant.

10 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

- Stabilité et réactivité** : Même conservé dans de bonnes conditions, le percarbonate de soude perd son activité. Il est donc conseillé d'utiliser le produit dans l'année.
- Conditions à éviter** : Chaleur.
Humidité.
- Matières à éviter** : Métaux.
Alcali.
Acides.
Ne pas mélanger avec d'autres produits de nettoyage.

Techno Duty**CODE: 32201120****10 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ (suite)**

Produits de décomposition dangereux : Suppression
Oxygène.

11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Irritation de la peau (RBC test: Denaturation Index) (ppm) : 129 (irritant).
Evaluation de la sécurité pour la santé humaine
- Cutanée : Corrosif.
- Oculaire : Mordant. L'acidité élevée constitue un risque de vue abîmée irréparable.
- Ingestion : Faiblement toxique (LD 50 rat-oral-théorique 500-5000 ppm).
Sensibilisation : Les protéases utilisées (voir §2 et 8) peuvent provoquer une sensibilisation par inhalation sous forme d'aérosol ou une irritation cutanée en cas de contact prolongé chez les personnes ayant la peau sensible.
Note : Les produits Techno Green contiennent uniquement des matières premières enregistrées auprès de l'ELINCS ou de l'EINECS et ne contiennent aucun ingrédient notoirement mutagène, cancérigène, tératogène ou toxique pour le système reproductif (R45, 46, 47, 49, 60, 61, 63, 64, EU 97/C234, 67/548/CEE, 88/379/CEE, OSHA, NTP, IARC (cat. 1-3)).

12 INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Information relative aux effets écologiques
Biodégradation [%] Sapromat respirometry test (OECD 301 F) : Aucune donnée disponible.
EC50 72h Algae (Selenastrum capricornutum) [ppm] (OECD 201) : 21 Légèrement toxique
EC50 48h Daphnia magna [ppm] (OECD 202) : 24 Légèrement toxique
Remarques : Les produits Techno Green ne contiennent pas de matières premières bioaccumulables, pas de PCM ni de muscs nitrés (parfums).

13 CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Généralités : Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.
Produit : Les déchets de produit sont à considérer comme des déchets chimiques. La législation relative à l'enlèvement des déchets peut varier d'un pays/ état à l'autre. Cet enlèvement doit se faire en conformité avec la législation locale ou nationale. En cas de doute, consulter les autorités locales de gestion des déchets (voir aussi § 6 et § 8 pour l'élimination).
Emballage : Éliminer l'emballage vide comme un déchet chimique selon la législation nationale ou locale. Les emballages vides et nettoyés ne sont pas soumis à l'ADR.

14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Information générale : Transport terrestre.
No ONU : 1759
I.D. n° : 80
ADR/RID : Groupe : III
Classe : 8
- Désignation officielle de transport : SOLIDE CORROSIF, N.S.A. (sodium metasilicate pentahydrate)

Techno Duty**CODE: 32201120****14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT (suite)**

Etiquetage ADR



- Précautions individuelles** : Le conducteur ne doit pas intervenir en cas d'incendie de la cargaison.
- En cas de fuite et/ou d'épandage** : Nettoyer les fuites ou pertes, mêmes mineures si possible sans prendre de risque inutile.
- Mesures d'urgence en cas d'accident** : Signaler le danger et prévenir les autres usagers de la route.
- Informations complémentaires** : Aucun(e).
- Quantité limitée** : LQ 24
Emballages combinés - Emballage intérieur : Contenu maximum : 6 kg
Emballages combinés - Colis : maximum : 30 kg
Emballages intérieurs placés dans des bacs à housse rétractable ou extensible -
Emballage intérieur : Contenu maximum : 2 kg
Emballages intérieurs placés dans des bacs à housse rétractable ou extensible -
Colis : maximum : 20 kg

15 INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Symbole(s)



- Phrase(s) R** : R34 : Provoque des brûlures.
- Phrase(s) S** : S24 : Eviter le contact avec la peau.
S26 : En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
S36/37/39 : Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.
S45 : En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).
- EEC Composition des détergents** : < 5% : - Tensioactifs amphotères - Tensioactifs non ioniques
5% - 15% : - Tensioactifs anioniques - Agents de blanchiment oxygénés
Parfums - Enzymes

16 AUTRES INFORMATIONS

- Conseils relatifs à la formation** : Pour un usage correct: voir Fiche Technique.
- Liste des phrases R pertinentes (chap. 2)** : R8 : Favorise l'inflammation des matières combustibles.
R22 : Nocif en cas d'ingestion.
R34 : Provoque des brûlures.
R36 : Irritant pour les yeux.
R36/38 : Irritant pour les yeux et la peau.
R37 : Irritant pour les voies respiratoires.
R38 : Irritant pour la peau.
R41 : Risque de lésions oculaires graves.
R42 : Peut entraîner une sensibilisation par inhalation.
R43 : Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
R51/53 : Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
R68 : Possibilité d'effets irréversibles.
- Sources des données utilisées** : Fiches de données de sécurité et autres données dans la documentation des fournisseurs.
Gloxhuber C, Künstler K, 1992. Anionic Surfactants, Surfactant Science Series 43, ed M.Dekker.
- Révision** : Première version de cette FDS dans ce nouveau format.

Techno Duty**CODE: 32201120****16 AUTRES INFORMATIONS (suite)**

Date d'impression : 31/5/2006

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes à la Directive 2001/58/CE de la Commission de la CEE.

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Fin du document